

Participants

Michel Cruchon – maire de Cléville

Sophie de Gibon – maire de Canteloup

Gwenaëlle de Michiel – première adjointe de Canteloup

Martine Hébert, Rose et Sven Starlander, Alain Gillet, Danielle et Paul Genest

Déclaration de Martine Hébert

Martine annonce qu'elle arrête de présider le Comité de Jumelage.

Raisons:

- santé
- manque d'intérêt de la population (ex. Le dernier tea-time, peu d'écho au journal)
- difficultés d'organisation pour l'accueil des Anglais
- but du jumelage pas vraiment atteint.

Toute l'équipe du conseil d'administration démissionne.

Deux possibilités:

1. mettre l'association en sommeil.
2. Dissoudre l'association.

Martine propose de distribuer un dernier journal en septembre pour faire appel aux bonnes volontés et d'organiser une Assemblée Générale en octobre.

Réaction des maires

Sophie de Gibon: C'est dommage de dissoudre le comité de jumelage après 40 ans d'existence. Les familles qui ont des enfants ne voient plus l'intérêt du jumelage. Il faut mettre en sommeil et essayer de renouveler les membres.

Michel Cruchon résume les problèmes inhérents à toutes les associations: il n'y a pas de nouveaux actifs. Il est aussi pour la mise en sommeil du jumelage.

Conclusion

Par ailleurs, les Anglais tiennent à ce que les liens subsistent à titre personnel.

Pour la procédure de mise en sommeil, voir la notice explicative trouvée sur Internet:

- décider de la durée de la mise en sommeil
- trouver un gestionnaire (par ex. Sven Starlander)
- déposer les archives en mairie
- contacter la banque et la compagnie d'assurance
- annoncer l'Assemblée Générale dans la Gazette de septembre